

TEXTRON

CODE DE DÉONTOLOGIE DES FOURNISSEURS ET AUTRES PARTENAIRES COMMERCIAUX



Textron (ce qui inclut ses unités commerciales, ses divisions et ses filiales, collectivement dénommées « Textron ») s'engage à être une entreprise citoyennement responsable et à respecter les normes éthiques et conduites professionnelles les plus irréprochables dans l'ensemble de ses opérations mondiales. Par conséquent, Textron attend de ses fournisseurs et autres partenaires commerciaux qu'ils conduisent leurs opérations en adéquation avec ces normes et en conformité totale avec les lois et réglementations applicables.

Ce Code de déontologie des fournisseurs et autres partenaires commerciaux de Textron (appelé le « Code des fournisseurs ») présente les attentes de Textron en matière d'éthique et de conformité pour l'ensemble de sa chaîne logistique. Le Code des fournisseurs s'applique à toute partie tierce qui vend ou cherche à vendre, directement ou indirectement, tout type de biens ou de services à Textron ou de la part de Textron. De ce fait, le Code des fournisseurs s'applique aux fournisseurs, aux sous-traitants, aux distributeurs, aux concessionnaires, aux représentants de vente et de service, aux consultants, aux intermédiaires et aux agents (collectivement dénommés « fournisseurs »). Textron attend de tous ses fournisseurs qu'ils adhèrent aux principes du Code des fournisseurs et qu'ils s'assurent que leurs directeurs, leurs responsables, leurs employés, leurs représentants, leurs agents et leurs partenaires commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs au sein de leur chaîne logistique, adhèrent également aux principes énoncés dans ce Code des fournisseurs. Si Textron le demande, les fournisseurs devront lui communiquer les renseignements raisonnablement nécessaires pour lui permettre de vérifier leur adhésion, ainsi que celle de leurs fournisseurs sous-traitants, à ce Code des fournisseurs.



LIEN AVEC LES TERMES CONTRACTUELS

Ce Code des fournisseurs ne contredit ni ne modifie aucunement les dispositions d'un contrat existant. Sauf convention contraire dans un tel contrat, les fournisseurs doivent se conformer aux dispositions du contrat en cas de conflit avec le présent Code des fournisseurs.

PRATIQUES D'EMBAUCHE ÉQUITABLES

Les fournisseurs doivent établir et respecter des pratiques d'embauche équitables, notamment en matière d'égalité d'accès à l'emploi indépendamment de la race, de la couleur, de la religion, de l'origine nationale et ethnique, du sexe (y compris en cas de grossesse), de l'orientation sexuelle, de l'âge, de l'état civil, de tout handicap, de toute invalidité, des renseignements génétiques, du statut de vétéran, de l'obligation ou du service militaire ou de toute autre caractéristique protégée par la loi.

Textron attend également de ses fournisseurs qu'ils s'assurent que leurs employés travaillent dans un environnement sans harcèlement ni intimidation physique, psychologique, sexuel ou verbal ou autre comportement abusif.

RESPECT DES LOIS

Au minimum, les fournisseurs doivent rester en totale conformité avec toutes les lois et réglementations applicables aux activités commerciales du fournisseur ainsi qu'avec les lois et réglementations qui régissent la relation existant entre Textron et le fournisseur, y compris les lois et réglementations du pays dans lequel les activités ou les services ont lieu, même s'il est différent de leur pays d'origine.

TRAVAIL FORCÉ, TRAVAIL DES ENFANTS ET TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

Les fournisseurs ne doivent pas avoir recours au travail illégal d'enfants ni obtenir du travail ou des services par la coercition, les menaces ou les contraintes physiques, la rétention de passeports, de documents d'identité ou d'immigration, l'utilisation de pratiques de recrutement fausses ou trompeuses, ou d'autres pratiques de travail forcé ou de trafic d'êtres humains.

Tous les employés du fournisseur doivent être libres de mettre fin à leur contrat de travail après un préavis raisonnable et de recevoir toute indemnité due.



LOIS ANTICORRUPTION

Textron applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et ses fournisseurs doivent se conformer à la loi américaine interdisant les pratiques de corruption à l'étranger (U.S. Foreign Corrupt Practices Act), à la loi britannique sur la corruption (Bribery Act) et à toutes autres lois et réglementations anticorruption applicables qui régissent les opérations dans les pays où ils exercent leurs activités, quelles que soient les coutumes locales. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent preuve de diligence raisonnable pour éviter et détecter la corruption dans tous leurs accords commerciaux. Les fournisseurs doivent donc :

- ne jamais offrir, payer ou accepter de pots-de-vin, de dessous-de-table ou d'autres paiements irréguliers d'argent ou de toute autre chose de valeur à des fonctionnaires, des partis politiques, des candidats à des fonctions publiques ou d'autres personnes pour obtenir un avantage indu ou irrégulier, y compris des paiements de facilitation pour accélérer l'exécution d'une fonction ou d'une activité à laquelle le fournisseur a légalement droit (par exemple, la libération de marchandises retenues en douane dans un port ou la délivrance de permis ou de licences); cette interdiction s'applique même dans des lieux où une telle activité peut ne pas enfreindre la loi ou la coutume locale;
- ne fournir ou accepter des faveurs, des cadeaux, des gratifications, des repas, des divertissements, des voyages ou d'autres marques de courtoisie professionnelle (collectivement dénommés « hospitalité ») que dans la mesure où cela est légalement autorisé par les lois, les réglementations et les politiques qui régissent la déontologie du destinataire et dans le respect des coutumes et pratiques raisonnables du marché, et jamais de manière somptueuse ou inappropriée;
- ne jamais donner ou accepter de cadeaux en espèces (ou d'équivalents tels que des cartes de crédit ou de débit prépayées);
- ne pas se livrer à des comportements anticoncurrentiels tels que la fixation des prix, le truquage des offres et d'autres formes de collusion illégale; et
- ne pas se livrer à d'autres pratiques commerciales trompeuses ou déloyales, que ce soit au nom de Textron, au nom du fournisseur ou au nom d'autres personnes, et ne jamais faire de fausses déclarations concernant les produits ou services de Textron, les produits ou services du fournisseur, ou les produits ou services d'autres personnes.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL

Les fournisseurs doivent protéger la santé, la sécurité et le bien-être des personnes susceptibles d'être affectées par leurs activités en se conformant à toutes les lois, réglementations et directives applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les fournisseurs doivent maintenir un lieu de travail sûr et sain pour leurs employés, exempt de drogues illégales ou de substances contrôlées. En outre, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils signalent consciencieusement tout accident du travail et/ou décès aux agences fédérales et/ou de l'État, comme l'exige la loi sur la sécurité et la santé au travail (Occupational Safety and Health Act) ou la réglementation équivalente de l'État.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Textron attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le droit des travailleurs à s'associer librement et à communiquer ouvertement avec la direction au sujet des conditions de travail, sans crainte de harcèlement, d'intimidation, de sanction, d'interférence ou de représailles. Textron attend de ses fournisseurs qu'ils reconnaissent et respectent le droit des travailleurs à exercer leurs droits légitimes de libre association, notamment en adhérant ou non au comité d'entreprise, au syndicat ou à l'association de travailleurs de leur choix.

HEURES DE TRAVAIL, SALAIRES ET AVANTAGES

Les fournisseurs doivent veiller à respecter toutes les lois applicables en matière d'heures de travail et d'heures supplémentaires. Les fournisseurs doivent payer à tous les travailleurs au moins le salaire minimum requis par les lois et réglementations applicables et leur fournir tous les avantages légaux obligatoires.

CONFORMITÉ DES EMPLOYÉS

Les fournisseurs doivent sensibiliser leurs employés aux attentes du présent Code des fournisseurs et leur offrir la possibilité de soulever des questions juridiques ou éthiques sans crainte de représailles, y compris la possibilité d'effectuer des signalements anonymes.

CONFORMITÉ DES SOUS-TRAITANTS

Les fournisseurs acceptent que tous les travailleurs fournis par des sous-traitants pour travailler sur le site du fournisseur soient traités d'une manière conforme aux principes énoncés dans le présent Code des fournisseurs.





DROITS DE L'HOMME

Tous les fournisseurs doivent partager et respecter l'engagement de Textron en matière de droits de l'Homme, tel qu'il est défini dans [*l'Engagement de Textron en matière de droits de l'Homme*](#).

CONFLITS D'INTÉRÊT

Les fournisseurs doivent éviter tout conflit d'intérêts ou toute situation qui puisse apparaître comme un conflit d'intérêts potentiel dans leurs relations avec Textron. Des conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque des intérêts personnels ou financiers interfèrent ou semblent interférer avec la capacité d'une personne à prendre des décisions commerciales objectives ou à exercer ses fonctions sans parti pris. Ceci s'applique à un conflit entre les intérêts de notre entreprise et les intérêts personnels de ceux qui travaillent en notre nom, ou ceux de leurs proches, amis ou associés. Les fournisseurs doivent informer immédiatement toutes les parties concernées en cas de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

PIÈCES DE CONTREFAÇON

Textron attend de ses fournisseurs qu'ils fournissent des produits qui ne sont pas et ne contiennent pas de pièces contrefaites. Les fournisseurs doivent disposer de méthodes et de processus efficaces pour minimiser le risque d'introduction de pièces et de matériaux contrefaits dans les produits livrables et pour détecter les pièces et matériaux contrefaits, informer les destinataires du ou des produits contrefaits lorsque cela est justifié, et les exclure des produits livrés.

PUBLICITÉ

Les fournisseurs doivent obtenir l'accord écrit de Textron avant d'utiliser le nom ou le logo de Textron dans une publicité, une communication marketing ou du matériel promotionnel.

RENSEIGNEMENTS NON PUBLICS ET DÉLIT D'INITIÉ

Les fournisseurs ne doivent pas utiliser de documents et de renseignements non divulgués publiquement, obtenus dans le cadre de leurs relations commerciales avec Textron comme base pour spéculer ou permettre à d'autres de spéculer sur des valeurs en bourse.

CYBERSÉCURITÉ

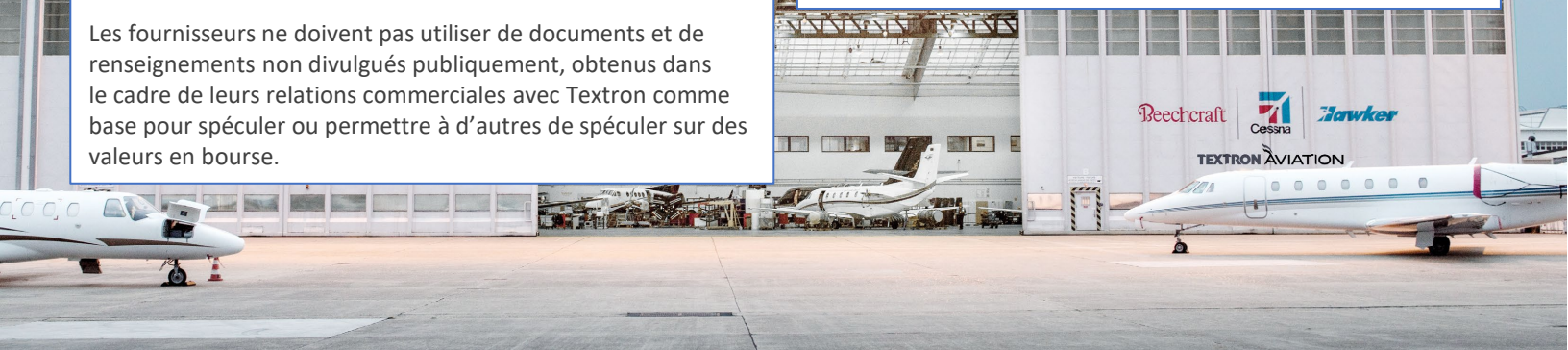
Les fournisseurs doivent sauvegarder et protéger les données de Textron ainsi que toutes les données qu'ils génèrent ou développent en lien avec les produits, les programmes ou les services de Textron contre tout accès, destruction, utilisation, modification ou divulgation non autorisés. Les fournisseurs doivent disposer de programmes de cybersécurité axés sur la gestion des risques, conçus pour atténuer les menaces pesant sur leurs systèmes d'information, leurs produits, leurs services et leur chaîne logistique, et pour être en conformité avec toutes les exigences contractuelles et légales applicables.

TENUE DE REGISTRES EXACTS

Les fournisseurs doivent tenir des registres commerciaux exacts et complets et ne doivent pas modifier un enregistrement dans le but de dissimuler ou de déformer la transaction sous-jacente qu'il représente. Tous les documents, quel qu'en soit le format, établis ou reçus comme preuve d'une transaction commerciale doivent représenter de manière complète et exacte la transaction ou l'événement documenté. Les documents doivent être conservés pendant toute la durée de la relation du fournisseur avec Textron et pendant toute période supplémentaire requise par la loi, le contrat ou la politique.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS ET EXCLUSIFS; PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les fournisseurs doivent sauvegarder et protéger les renseignements exclusifs et confidentiels qu'ils reçoivent de Textron (dénommés « Renseignements de Textron ») ainsi que les biens matériels ou les données personnelles de Textron et de ses employés, des autres fournisseurs de Textron et des clients de Textron qui sont sous leur garde ou en leur possession, et n'utiliser ces renseignements que pour l'objectif commercial pour lequel ils ont été fournis. Les fournisseurs doivent respecter les droits de propriété intellectuelle et procéder à tout transfert de technologie et de savoir-faire de manière à protéger les droits de propriété intellectuelle et à sauvegarder les renseignements exclusifs.



ENVIRONNEMENT

Les fournisseurs doivent respecter toutes les lois et réglementations environnementales applicables et exercer leurs activités de manière à prendre activement en compte les risques environnementaux dans l'ensemble de leurs opérations, de leurs produits et de leur chaîne logistique. Textron attend de ses fournisseurs qu'ils appliquent les principes d'un système de gestion de l'environnement afin d'établir une approche systématique de la gestion des risques et des opportunités d'amélioration liées à l'environnement. Pour lutter contre les effets du changement climatique, Textron attend de ses fournisseurs qu'ils améliorent l'efficacité de leur utilisation de l'énergie, de l'eau et des ressources naturelles et qu'ils gèrent de manière responsable leurs émissions atmosphériques. En outre, Textron attend de ses fournisseurs qu'ils réduisent au minimum l'utilisation de matériaux dangereux dans leurs produits et la production de déchets dangereux lors de leurs opérations, et qu'ils limitent l'utilisation de matériaux d'emballage lorsque cela est possible ou qu'ils favorisent les matériaux d'emballage réutilisables/recyclés. Au fil du temps, Textron attend de ses fournisseurs qu'ils définissent des priorités en matière de développement durable et qu'ils rendent compte de leurs progrès, notamment en communiquant les données nécessaires à Textron et à ses clients pour qu'ils puissent respecter leurs obligations en matière de conformité et de signalement.

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DES MINÉRAUX

Les fournisseurs doivent appliquer un processus de diligence raisonnable pour s'assurer que tout matériau considéré comme un « minéral de conflit » (actuellement, le tantale, l'étain, le tungstène et l'or) dans les produits qu'ils manufacturent ne finance pas ou ne profite pas, directement ou indirectement, à des groupes armés qui commettent de graves violations des droits de l'Homme en République démocratique du Congo ou dans un pays limitrophe. Les fournisseurs doivent faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne la source et la chaîne de contrôle de ces minéraux et mettre à disposition, sur demande, les mesures de diligence raisonnable qu'ils ont prises.

SURVEILLANCE DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Chacune des entreprises de Textron dispose d'un processus de gestion de la chaîne logistique adapté aux besoins spécifiques de la chaîne logistique des opérations de l'entreprise. Cela garantit que les processus, les procédures et la formation de chaque entreprise sont conçus pour répondre aux besoins et aux risques spécifiques que présente la chaîne logistique unique de l'entreprise. Textron dispose également d'un Conseil de l'approvisionnement à l'échelle de l'entreprise pour partager les bonnes pratiques et les meilleurs processus et favoriser la collaboration et la communication entre les entreprises. Textron attend de ses fournisseurs qu'ils soutiennent les efforts de Textron pour surveiller en permanence les risques dans sa chaîne logistique. Les fournisseurs sont donc tenus de répondre rapidement aux demandes de renseignements de Textron, ce qui inclut celles liées aux rapports environnementaux, aux droits de l'Homme et à la traçabilité de la chaîne logistique.

SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Le cas échéant, les fournisseurs sont encouragés à mettre en œuvre des pratiques et des procédures pour assurer la sécurité de leurs chaînes logistiques conformément à l'initiative du partenariat douane-commerce contre le terrorisme du Département de la sécurité intérieure des États-Unis (Customs-Trade Partnership Against Terrorism initiative of the United States Department of Homeland Security).

GESTION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE ET SIGNALEMENT

En fonction de l'ampleur et de la nature de leur activité, Textron attend de ses fournisseurs qu'ils disposent d'un système de gestion des fournisseurs intégrant des processus de diligence raisonnable adéquats pour maintenir leur conformité aux lois et aux réglementations applicables, ainsi qu'aux obligations énoncées dans le présent Code des fournisseurs, et qu'ils mettent à disposition leurs mesures de diligence raisonnable sur demande. Textron encourage ses fournisseurs à mettre en œuvre leur propre code de déontologie écrit conforme aux principes du présent Code des fournisseurs et à transmettre les principes de ce code de déontologie aux entités qui fournissent des biens et des services au fournisseur.

CONFORMITÉ AUX RÈGLES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Textron attend de ses fournisseurs qu'ils exercent leurs activités en respectant toutes les lois, directives et réglementations applicables régissant l'importation, l'exportation, la réexportation et le retransfert de pièces, de composants, de biens, de données techniques, de logiciels et de services, en respectant notamment les sanctions économiques et les embargos en application, les restrictions imposées aux transactions avec certaines entités ou personnes et les exigences américaines en matière d'antiboycott. Les fournisseurs de Textron ne doivent pas participer à, coopérer dans ou promouvoir la cause d'un boycott économique étranger non autorisé, conformément à la loi de 2018 sur la réforme du contrôle des exportations (Export Control Reform Act of 2018) et à la loi de 1976 sur la réforme fiscale (1976 Tax Reform Act).

CONFORMITÉ AU CODE DES FOURNISSEURS

Si les attentes du présent Code des fournisseurs ne sont pas satisfaites, la relation commerciale peut être examinée et des mesures correctives peuvent être prises, sous réserve des modalités du ou des contrats d'approvisionnement connexes.

SIGNALEMENT D'UN PROBLÈME

Textron encourage le signalement de toute circonstance qui enfreint ou semble enfreindre le présent Code des fournisseurs. Pour signaler une infraction soupçonnée ou avérée, communiquez avec Textron au 1-800-892-9871 (sans frais aux États-Unis et au Canada) ou au 1-401-457-6006, ou faites un [signalement en ligne ici](#).

TEXTRON

www.Textron.com